

Plus d'informations : adoureafluents.com

Préchac / Cahuzac : 10,4 km

Proportion route/chemin

6,1 km de route et 4,3 km chemin

Temps de parcours

A pied : 2h30min, en VTT : 50 min, à cheval : 1h15min

Description

Passer devant l'église et la cheminée en brique. Tourner à gauche vers le château, puis emprunter le chemin encore à gauche. Arrivé au bout, tourner à droite vers la D173. Traverser et contourner le lac, au carrefour, tourner à droite et se diriger vers Galiac. A l'entrée du village, prendre à gauche vers Tasque.

L'église de Tasque est une ancienne abbatale romane du XIème siècle restaurée au XIIIème puis au XVIIIème siècle.

Au quartier du Tuco, continuer sur la gauche et à l'entrée de Tasque, contourner le petit étang et revenir vers la D173 par le quartier des Rouges. Arrivé à la route départementale, prendre à droite sur 250 m, puis à gauche, traverser les lacs de l'ancienne gravière jusqu'au pont.

Points GPS de référence

Préchac : 43,60335 / -0,00688

Cahuzac : 43,64061 / -0,01941

Accès au parking

Préchac : au bord du lac, ou sur le parking de la mairie

Cahuzac : entre le pont et l'entrée de la gravière

Préchac / Jû-Belloc : 3,7 km

Proportion route/chemin

0,4 km de route et 3,3 km chemin

Temps de parcours

A pied : 50min, en VTT : 15min, à cheval : 25min

Description

Depuis le lac, se diriger vers la D946, tourner à gauche puis à droite et suivre le canal de l'Alalaric. Sa prise d'eau se situe à Pouzac et il rejoint l'Adour à Izotges soit 74 km. Tourner à droite vers l'Adour et le remonter vers l'amont au milieu de la ripisylve jusqu'au quartier Baulat. Prendre à droite pour suivre l'Adour jusqu'au pont de Ju-Belloc et à la Maison de l'Eau.

Points GPS de référence

Préchac : 43,60335 / -0,00688

Jû-Belloc : 43,58050 / 0,00033

Accès au parking

Préchac : au bord du lac, ou sur le parking de la mairie

Jû-Belloc : parking de la Maison de l'Eau

Contact office du tourisme

Office du Tourisme Bastides et vallons

tel : 05 62 08 26 60

site internet : marciactourisme.com